

Distr.  
LIMITEE

TD/B/39(2)/SSC/L.1  
25 mars 1993

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT  
Trente-neuvième session  
Deuxième partie  
Genève, 15 mars 1993  
Comité de session spécial

PROJET DE RAPPORT DU COMITE DE SESSION SPECIAL

Rapporteur : M. R. Konrath (Etats-Unis d'Amérique)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
Examen des progrès de l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés (point 5 de l'ordre du jour) .....	1 - 67

EXAMEN DES PROGRES DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION  
POUR LES ANNEES 90 EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCES

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. Pour l'examen de ce point, le Comité de session spécial était saisi de la documentation suivante :

Les pays les moins avancés, Rapport 1992 (TD/B/39(2)/10);

"Le rôle du SGP dans l'amélioration de l'accès des PMA aux marchés : évolution récente - note du secrétariat de la CNUCED" (TD/B/39(2)/CRP.7);

"Aspects de la gestion de la dette dans les pays les moins avancés - note du secrétariat de la CNUCED" (TD/B/39(2)/CRP.8).

2. Le Directeur de la Division des pays en développement les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des pays en développement insulaires a dit que si les résultats d'ensemble des pays les moins avancés continuaient de dénoter une situation de stagnation, une analyse désagrégée des résultats en matière de développement ferait nettement ressortir qu'un nombre assez élevé de PMA avait enregistré des taux de croissance appréciables au cours des quelques dernières années. Les bons résultats des pays considérés avaient fondamentalement été dus à une combinaison judicieuse de politiques nationales et d'appui international, ainsi qu'à un environnement extérieur relativement favorable. L'expérience de ces pays contrastait avec celle d'autres PMA dont les résultats à long terme allaient de la stagnation au déclin. Sans une amélioration fondamentale de leurs conditions, les PMA dans leur ensemble continueraient d'afficher des résultats globaux médiocres.

3. Le Directeur a noté que la plupart des PMA avaient, ces dernières années, fait des efforts appréciables pour réorienter leurs politiques macro-économiques et sectorielles en vue de créer des conditions favorables et équilibrées pour une croissance et un développement soutenus. Une préoccupation importante en matière de réforme avait été d'accroître l'efficacité de la mobilisation et de l'utilisation des ressources intérieures, de sources publiques et privées. L'approfondissement des réformes était également visible dans le domaine des politiques relatives au secteur extérieur.

4. Concernant les mesures d'appui extérieur, entre 1990 et 1991, les apports d'APD provenant des pays de l'OCDE étaient tombés de 0,09 % du PNB combiné de

ces pays à 0,08 %. Le renforcement des conditions dont était assortie l'APD et les nouvelles sollicitations pesant sur les ressources financières extérieures risquaient d'avoir des conséquences défavorables pour les apports d'APD aux PMA. Dans ces conditions, les donateurs devraient tout particulièrement veiller à préserver les allocations d'aide aux PMA et envisager des initiatives spécifiques supplémentaires en faveur de ces pays afin de leur assurer un appui financier extérieur adéquat, conformément aux engagements pris dans le Programme d'action. Le Directeur a souligné que les mesures d'allègement de la dette n'avaient pas jusque-là été suffisantes pour réduire de façon radicale le surendettement des PMA. Un effort accru des créanciers publics permettrait de réduire sensiblement la dette, puisque l'essentiel de celle-ci était dû à de tels créanciers.

5. Le processus de libéralisation du commerce et d'élaboration de règles dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay revêtait une importance particulière pour les futurs débouchés commerciaux des PMA. Les principaux partenaires commerciaux de ces pays devraient examiner attentivement les incidences d'un éventuel résultat des Négociations sur les perspectives des PMA en matière de commerce extérieur et étudier des mesures supplémentaires à inclure dans le résultat final, conformément à la Déclaration de Punta del Este et au Programme d'action.

6. Le Directeur a souligné que, dans une perspective de développement à plus long terme, l'impasse dans laquelle se trouvaient les PMA n'était en aucune façon irréversible. Le succès avéré du nombre appréciable de PMA qui avaient réussi à réaliser d'impressionnants gains économiques attestait la validité de l'affirmation, exprimée avec éloquence dans la Déclaration de Paris, selon laquelle la situation des PMA pourrait s'améliorer si ces pays et leurs partenaires associaient leurs efforts dans un esprit de solidarité. Par contre, faute d'une solidarité internationale active, d'envergure et soutenue en faveur des PMA, le danger d'un effondrement du processus de réforme en cours dans ces pays était tout à fait réel, avec des conséquences - déstabilisation sociale et économique - dégradation de l'environnement, intensification des migrations et des déplacements de population - qui déborderaient les frontières des PMA.

7. Le représentant du Bangladesh, parlant au nom des pays les moins avancés, a dit que le document intitulé Les pays les moins avancés Rapport 1992

page 4

contenait une bonne analyse d'un certain nombre de questions importantes concernant l'exécution du Programme d'action. A l'avenir, le rapport pourrait comprendre un chapitre distinct sur le rôle des diverses institutions des Nations Unies dans l'exécution du Programme d'action et un chapitre consacré à l'ajustement structurel et à ses incidences sur la mobilisation des ressources intérieures, les ressources extérieures, l'accès aux marchés et la dette extérieure.

8. Etant donné les engagements pris par les donateurs dans le Programme d'action, les PMA avaient constaté avec une profonde préoccupation qu'en 1991 les apports d'APD en leur faveur étaient tombés à 0,08 %, par rapport à une moyenne de 0,09 % au cours des années 80 - décennie qui avait été qualifiée de décennie perdue pour le développement des PMA. Tout aussi préoccupante était la multiplication des sollicitations en matière d'aide, avec l'apparition de nouveaux demandeurs de ressources financières. Le représentant a instamment demandé aux partenaires de développement des PMA d'accroître d'urgence leurs efforts d'aide, conformément aux engagements pris dans le Programme d'action. Dans le même temps, les objectifs d'aide devaient être ajustés à la hausse de façon à répondre aux besoins additionnels des PMA imputables à l'extension de la liste de ces pays. De nouvelles conditions étaient imposées aux PMA et la bienveillance des donateurs était nécessaire à cet égard, car les priorités nationales des PMA ne devraient pas être bousculées.

9. La dette extérieure continuait de peser très lourdement sur l'économie des PMA et faisait largement obstacle à leurs efforts d'ajustement et de réactivation de leur économie. L'encours actuel de cette dette représentait presque les trois quarts du PNB combiné des PMA et, pour 17 pays, il était supérieur au PIB. Les mesures d'allégement de la dette dont les PMA bénéficiaient actuellement s'étaient révélées insuffisantes pour ramener le service de la dette à un niveau supportable. Une réduction substantielle de l'endettement des PMA exigerait des mesures plus vigoureuses de la part de la communauté internationale. Outre des mesures concernant la dette bilatérale publique, il fallait se préoccuper d'adopter des mesures d'allégement concernant tant la dette multilatérale publique que la dette commerciale.

10. Il fallait profiter au maximum des retards survenus dans la conclusion des Négociations d'Uruguay pour réfléchir de façon constructive au projet de texte négocié jusque-là, en particulier pour ce qui intéressait les PMA, et

l'évaluer à la lumière des engagements pris à Punta del Este en faveur des PMA et de l'évolution de l'économie mondiale survenue depuis. La marginalisation des PMA dans le système commercial ne pouvait être corrigée que si les nouvelles règles commerciales garantissaient à ces pays un traitement spécial et différencié.

11. La CNUCED et le GATT devraient s'associer pour desservir un groupe de haut niveau, qui réaliserait un examen approfondi du projet d'acte final et recommanderait des modifications à apporter aux textes pour une meilleure prise en compte dans les accords finals des engagements envisagés dans la Déclaration de Punta del Este vis-à-vis des PMA.

12. Débloquer le processus de croissance et de développement et atténuer la pauvreté étaient les principaux enjeux d'une consolidation du processus de réforme. A cet égard, les mesures d'appui adoptées par les partenaires de développement revêtaient une importance particulière.

13. Le représentant a souligné que la nécessité d'un suivi et d'une surveillance adéquats du Programme d'action avait été constamment et fortement réaffirmée par les PMA et leurs partenaires de développement en tant que facteur déterminant d'une exécution efficace et rapide. Les PMA craignaient que la révision en cours de la structure du secrétariat n'ait des conséquences préjudiciables pour la Division des PMA. Ils tenaient vivement à ce que la capacité organique de la Division soit intégralement préservée, et il fallait pour cela en conserver intacts le niveau global des ressources, y compris celles fournies par l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session, le statut actuel dans la structure du secrétariat et le niveau de sa direction. En outre, il fallait tout particulièrement veiller à ce que la Division ne soit pas fusionnée avec d'autres départements du secrétariat.

14. En ce qui concernait le développement durable, peu de pays en développement avaient la capacité d'intégrer des programmes environnementaux dans leurs efforts globaux de développement, et le renforcement des capacités dans les PMA revêtait une extrême importance. Le développement durable exigerait un effort massif de l'ensemble de la communauté internationale. Il faudrait tout d'abord s'entendre sur la façon de procéder, puis mobiliser des ressources.

15. Concernant l'examen à mi-parcours prévu dans le Programme d'action, dans la résolution 45/206 de l'Assemblée générale et dans l'Engagement de Carthagène, il faudrait d'ores et déjà engager des négociations de fond.

page 6

16. Parlant au nom de son propre pays, le représentant a dit que, conformément au Programme d'action, le Gouvernement bangladaishi avait engagé un large éventail de réformes macro-économiques et institutionnelles pour accélérer le développement socio-économique du pays. Des réformes macro-économiques étaient exécutées en vue de promouvoir des conditions favorables à une croissance économique soutenue et au développement à long terme de l'économie, s'agissant en particulier de la mise en valeur des ressources humaines, du développement participatif, y compris une participation accrue des femmes, de l'atténuation de la pauvreté et de la protection de l'environnement. L'assistance nécessaire était fournie pour garantir un développement rapide du secteur privé et les politiques commerciales étaient progressivement libéralisées. Des progrès réguliers avaient été accomplis dans l'exécution des programmes de réforme du secteur financier.

17. Les mesures de réforme en cours étaient relativement complexes et difficiles. Les efforts engagés risquaient d'être vains faute d'un soutien adéquat et opportun - accroissement sensible des ressources à des conditions de faveur, réduction du fardeau de la dette, élargissement des débouchés commerciaux, assistance humanitaire et aide d'urgence, transfert de technologie.

18. Le porte-parole du Groupe africain (Soudan) a dit que la situation déplorable des PMA d'Afrique restait un phénomène aux proportions dramatiques. Les conditions économiques mondiales et de nombreux facteurs intérieurs avaient lourdement obéré la capacité de ces pays d'apporter leur contribution à la mise en oeuvre du Programme d'action. Le taux de croissance réel de leur PIB, après avoir diminué de 1,2 % en 1991, avait, d'après des estimations, baissé de 0,9 % en 1992. En raison de tous ces éléments, auxquels s'ajoutaient des catastrophes naturelles et des troubles intérieurs dans certains PMA, le tableau demeurait sombre, sauf à prendre des mesures d'appui radicales dans le cadre du Programme d'action. Un autre aspect profondément alarmant était le fait que de nombreux PMA africains avaient entrepris depuis 1990, voire bien avant pour certains, d'importants et vigoureux programmes d'ajustement économique, qui provoquaient souvent de graves tensions sociales en imposant des contraintes inacceptables à la population et notamment aux groupes les moins capables de s'adapter à une perte de pouvoir d'achat.

19. La gravité du problème de la dette extérieure de tous les PMA continuait de contrarier et d'entraver leurs efforts d'ajustement. La dette extérieure des PMA africains avait plus que doublé entre 1980 et 1990, passant de 37,5 à 77,6 milliards de dollars E.-U. Tout en appréciant les initiatives prises par les gouvernements de certains pays créanciers pour alléger un tel fardeau, le Groupe africain demandait l'annulation pure et simple de ces dettes, les rééchelonnements n'ayant jusque-là servi qu'à différer la solution du problème, sans rien régler. La dette multilatérale des PMA était un autre obstacle majeur à leurs efforts : de nouvelles solutions novatrices s'imposaient dans ce domaine. La forte baisse des apports financiers extérieurs aux PMA était une source supplémentaire de préoccupation. Inverser cette baisse était récemment apparu d'autant plus nécessaire que le nombre des PMA était passé à 47. On ne pouvait trop insister sur la nécessité d'ajuster à la hausse l'APD, notamment sous la forme de dons.

20. Les PMA africains s'inquiétaient beaucoup de l'apparente inefficacité de la coordination entre la CNUCED et les autres organismes des Nations Unies pour le suivi et l'examen de l'application du Programme d'action. Le porte-parole a posé certaines questions concernant les préparatifs de fond du prochain examen à mi-parcours (1995), à savoir les conclusions des consultations interorganisations, le rôle des commissions régionales et les conclusions et contributions des tables rondes et des groupes consultatifs. A cet égard, il a souligné la nécessité d'asseoir sur des bases solides l'examen à mi-parcours. Il a également noté que les questions du rétablissement de la paix, des secours et du développement revêtaient désormais une importance politique fondamentale dans certains PMA africains. La situation alarmante des réfugiés et des personnes déplacées nécessitait des interventions conjointes des organismes de secours et de développement. A cet égard, un certain nombre de gouvernements de PMA africains avaient pris des initiatives au niveau régional - concernant par exemple les réfugiés et les personnes déplacées dans la Corne de l'Afrique - en collaboration avec l'ONU.

21. Il était très décourageant de constater que, faute de moyens financiers, des délégations de PMA étaient incapables de participer à des réunions de la CNUCED. Le porte-parole a demandé la création d'un modeste fonds d'affectation spéciale ou d'un autre dispositif institutionnel acceptable par les partenaires de développement pour permettre la participation d'experts des capitales des PMA.

page 8

22. Les recettes d'exportation des PMA sur les marchés internationaux de produits de base ne cessaient de diminuer en raison des facteurs pesant sur ces marchés. La diversification resterait une option théorique tant que des transformations structurelles n'y auraient pas été apportées, notamment au niveau de la demande. Il fallait accorder une plus grande attention aux PMA africains dans le cadre des opérations du deuxième compte du Fonds commun pour les produits de base, conformément à l'Accord portant création du Fonds et à ses objectifs.

23. Le Groupe africain appréciait au plus haut point le document intitulé Les pays les moins avancés, Rapport 1992, publication qui devait assurément continuer d'analyser de manière approfondie les questions touchant les PMA dans le cadre du Programme d'action. Il fallait espérer que le rapport 1993 accorderait plus d'attention aux conséquences de la sécheresse pour les PMA africains et à leurs liens avec la sécurité alimentaire dans ces pays. En tant que centre de coordination pour l'examen et le suivi de l'application du Programme d'action, la Division des PMA du secrétariat de la CNUCED devait rester en l'état et il fallait maintenir le niveau actuel de son encadrement.

24. Enfin, il était temps de relancer, à un niveau décisionnel, sous une forme ou sous une autre, un dialogue politique constructif entre toutes les parties intéressées sur les progrès réalisés dans l'exécution du Programme d'action, en vue d'en renforcer les orientations positives et de surmonter les obstacles à son application efficace. Le porte-parole a réaffirmé que la responsabilité première de leur développement incombait aux PMA eux-mêmes, tout en soulignant qu'aucun résultat tangible ne pourrait être obtenu sans un soutien adéquat de la communauté internationale.

25. Le porte-parole du Groupe asiatique (Népal) a dit que le Programme d'action avait suscité un sentiment d'optimisme donnant à penser que les PMA, pleinement épaulés par leurs partenaires, pourraient voir s'inverser leur déclin socio-économique général et parvenir à une croissance et à un développement accélérés au cours des années 90. Toutefois, les perspectives de redressement et de croissance des PMA en tant que groupe étaient devenues moins prometteuses. Le taux d'accroissement du PIB des PMA d'Asie et du Pacifique était tombé à 0,9 % à peine en 1991. Cette évolution contrastait nettement avec les tendances récentes enregistrées en matière de développement par la plupart des autres pays de la région asiatique. Cependant, il fallait



souligner que les chiffres moyens concernant la croissance des PMA d'Asie et du Pacifique, qui comptaient 206 millions d'habitants, soit 40 % de la population totale de l'ensemble des PMA, dissimulaient d'importants écarts entre les pays. Les PMA d'Asie et du Pacifique avaient reconnu qu'ils étaient responsables au premier chef de leur développement et, en conséquence, avaient engagé des réformes économiques de grande ampleur dans divers secteurs. Cela dit, les avantages escomptés de bon nombre de ces réformes se feraient sentir à long terme, tandis que les coûts étaient souvent immédiats, les groupes les plus vulnérables étant en général particulièrement touchés. Les réformes en question ne pouvaient donc pas être poursuivies sans un appui adéquat de la communauté internationale, notamment des donateurs.

26. Or les prêts à des conditions de faveur et les dons consentis aux PMA avaient en fait diminué, passant de 15,7 milliards de dollars en 1990 à 14,7 milliards en 1991. En pourcentage du PNB des donateurs, les courants d'APD étaient tombés de 0,09 % à 0,08 % au cours de la même période. Le porte-parole a instamment invité les pays donateurs à consentir un accroissement sensible et substantiel du financement extérieur, conformément au paragraphe 20 du Programme d'action, et leur a demandé de prendre des mesures concrètes pour atteindre les objectifs d'aide énoncés au paragraphe 23 du Programme. Il a souligné que le surendettement restait l'un des principaux obstacles au développement des pays les moins avancés. Une lourde dette avait rendu la croissance économique assortie d'un ajustement extrêmement difficile pour ces pays, et risquait en même temps d'affaiblir leur engagement politique fondamental en faveur des réformes. Il était ainsi nécessaire d'intensifier les efforts déployés au niveau international pour alléger la dette des pays les moins avancés et accroître les moyens financiers mis à leur disposition à des conditions privilégiées.

27. Dans le secteur du commerce extérieur, la plupart des pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique avaient adopté d'importantes mesures unilatérales de libéralisation des échanges, auxquelles devaient être associées des actions énergiques de soutien de la part de leurs principaux partenaires commerciaux. Le porte-parole a attiré l'attention du Comité sur le fait que, des 13 PMA d'Asie et du Pacifique, 4 étaient des pays en développement sans littoral et 5 des pays insulaires, d'où de graves handicaps géographiques qui obéraient considérablement leurs résultats

page 10

en matière de commerce extérieur et leurs perspectives de développement. Les donateurs étaient instamment invités à en tenir compte dans leurs allocations d'aide en vue de fournir à ces pays une assistance spéciale qui leur permette de surmonter leurs handicaps géographiques spécifiques.

28. Le porte-parole a souligné la nécessité de renforcer les arrangements prévus pour le suivi et la surveillance de l'application du Programme d'action. Il a exprimé sa satisfaction de l'excellente contribution fournie par la Division des pays les moins avancés : s'agissant de ses capacités fonctionnelles, du niveau de ses ressources et de son encadrement, et de sa place au sein de la CNUCED, la Division ne devait pas être touchée par la restructuration du secrétariat de la CNUCED.

29. La représentante du Danemark, parlant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, a loué le secrétariat de la CNUCED pour son rapport détaillé intitulé Les pays les moins avancés, Rapport 1992, qui serait des plus utiles non seulement pour le Conseil, mais aussi pour quiconque s'intéressait à la coopération et à l'élaboration de politiques en matière de développement. Elle a souligné que les problèmes particuliers des PMA devaient être examinés dans tous les cas où ils se rapportaient à des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil ou de ses organes subsidiaires. De même, la participation d'experts originaires des PMA devait être encouragée. Dans le contexte de la concertation en matière de politique et de la coordination de l'aide, les tables rondes constituaient un important élément dont les gouvernements devaient tirer pleinement parti et auquel la CNUCED devait participer, l'objectif étant de mettre davantage l'accent sur les besoins du développement à long terme des PMA. La réunion du comité préparatoire européen de la Conférence sur la population, qui devait se tenir en 1994, présentait un intérêt d'autant plus grand qu'y serait examinée la question de l'accroissement continu de la population des PMA.

30. Tous les pays étaient avant tout eux-mêmes responsables de leur propre développement, et les réformes économiques et politiques jouaient à cet égard un rôle important. La représentante a en outre souligné l'importance des secteurs social et éducatif, de la bonne gestion, du respect des droits de l'homme, d'une démocratie pluraliste fondée sur le consentement et la participation populaires, de la responsabilité des gouvernements, ainsi que d'un environnement économique favorable, pièces maîtresses de la voie menant

au développement. La mobilisation des ressources intérieures était aussi un élément capital du processus de développement, de même que l'instauration de conditions propices au secteur privé, qui permettraient à terme de mobiliser davantage de ressources pour réaliser des investissements supplémentaires. Par ailleurs, les possibilités d'accueillir des investissements étrangers directs, avec le transfert de technologie que ceux-ci pouvaient susciter, étaient étroitement liées à la rentabilité des débouchés offerts. L'accès des petites industries et entreprises aux services financiers était également important, tout comme d'autres domaines à ne pas négliger : réformes judiciaires du commerce (amélioration de l'efficacité des transactions commerciales, notamment), suppression ou réduction des taxes et des prélèvements sur les exportations et les importations, ce qui rejaillissait souvent sur le volume des recettes publiques, et recours accru à des mécanismes générateurs de recettes, tels que impôts sur le revenu, sur la propriété, sur la fortune et sur les ventes.

31. La représentante a réaffirmé la volonté de la Communauté européenne et de ses Etats membres d'aider les 47 pays figurant sur la liste des pays les moins avancés et a signalé qu'en 1991, la Communauté et ses Etats membres avaient fourni plus de la moitié de l'APD totale du CAD aux PMA. L'endettement de ces pays était une contrainte réelle et considérable qui pesait sur leurs efforts de développement : la Communauté et ses Etats membres soutenaient ceux-ci en accordant, dans le cadre du Club de Paris, un allègement appréciable des obligations au titre de la dette. La Communauté se félicitait de l'entrée en vigueur des conditions libérales de la Trinité-et-Tobago et continuerait de prôner de nouvelles améliorations concernant les arrangements relatifs à la dette des pays les plus pauvres et les plus endettés.

32. Le représentant de la Chine a fait l'éloge du Rapport 1992 sur les pays les moins avancés, qui fournissait des orientations positives pour aider à résoudre les problèmes des PMA, et a dit que l'examen auquel devait procéder le Conseil contribuerait à encourager la mise en oeuvre effective du Programme d'action. Trois années s'étaient écoulées depuis la Conférence de Paris et, au cours de cette période, six pays avaient été ajoutés à la liste des PMA. Pour les pays de cette catégorie, les perspectives demeuraient sombres, en raison de difficultés aussi bien extérieures qu'intérieures. Le revenu par habitant n'avait enregistré aucune amélioration, les prix des principaux

page 12

produits d'exportation des PMA n'avaient cessé de diminuer et l'accès aux marchés, notamment aux marchés des pays développés, était devenu de plus en plus difficile. L'endettement restait très préoccupant. L'aide publique au développement des PMA, assortie de conditions politiques de plus en plus contraignantes stagnait, et le rapport de l'APD au PIB des donateurs avait diminué, passant de 0,09 % dans les années 80 à 0,08 % depuis 1990, année de la Conférence de Paris. A sa huitième session, la Conférence avait réaffirmé que, vu l'ajout de six pays à la liste des PMA, l'aide extérieure à ces pays devait être sensiblement accrue.

33. A la première partie de sa trente-neuvième session, le Conseil du commerce et du développement avait décidé d'examiner de façon approfondie à la deuxième partie de sa session les questions particulières suivantes : a) mobilisation des ressources intérieures et extérieures, et état et gestion de la dette; b) amélioration des débouchés commerciaux. Il avait également décidé d'examiner les incidences qu'aurait l'inscription de nouveaux pays sur la liste des PMA sur les besoins supplémentaires en ressources de ce groupe de pays dans son ensemble. Le représentant espérait que le Conseil, à sa session en cours, examinerait de façon approfondie et positive ces questions et parviendrait à des résultats encourageants. La communauté internationale et les pays développés en particulier devaient honorer leur engagement de fournir aux PMA un environnement extérieur favorable à l'exécution de leurs projets de développement et de leur apporter des contributions positives.

34. La Chine fournissait depuis longtemps une assistance économique et technique aux PMA. Au cours des deux premières années de son actuel programme de développement, la Chine avait exécuté 530 projets dans des pays en développement, la plupart des bénéficiaires étant des PMA. Elle avait également amélioré ses modalités d'aide, afin que son assistance puisse être mise à profit de manière plus flexible et plus utile.

35. Le représentant de la Banque mondiale a noté que le secrétariat de la CNUCED jouait un rôle inestimable en sensibilisant davantage la communauté internationale aux problèmes spécifiques que rencontraient les pays les moins avancés et en contribuant à la mise en oeuvre du Programme d'action en leur faveur. Il s'est félicité en particulier des analyses et des observations judicieuses concernant les PMA qui figuraient dans le rapport intitulé Les pays les moins avancés, rapport 1992. Il a partagé le point de vue

du Secrétaire général de la CNUCED selon lequel un financement extérieur adéquat était absolument nécessaire pour appuyer le processus de réforme en cours dans de nombreux PMA.

36. La Banque mondiale continuait à intensifier ses très nombreuses activités visant à aider les emprunteurs à mieux affronter les défis posés par la lutte contre la pauvreté, le long de deux grands axes : premièrement, en incorporant dans ses stratégies d'assistance aux pays des objectifs spécifiques en matière de réduction de la pauvreté et, deuxièmement, en développant ses opérations de prêt qui étaient axées sur une croissance diversifiée supposant une forte intensité de main-d'oeuvre, en offrant aux pauvres des possibilités d'accès aux infrastructures matérielles et aux services sociaux de base, et en éliminant les distorsions de caractère politique qui les défavorisaient. En outre, la Banque apportait un appui accru à la conception et à la mise en place de filets de sécurité destinés à protéger les membres les plus vulnérables de la société durant l'ajustement ou aux stades transitoires des opérations de prêt. La Banque s'employait aussi résolument à mettre en oeuvre la stratégie de lutte contre la pauvreté qu'elle avait récemment approuvée. Les prêts aux fins de la mise en valeur des ressources humaines avaient augmenté très sensiblement puisqu'ils avaient quintuplé - durant les exercices 1990-1992, ils avaient représenté 14 % des prêts Banque mondiale/IDA, contre 5 % durant les exercices 1981-1983. Les opérations de prêt ciblées sur les pauvres avaient également connu une expansion rapide. Etant donné la place importante qu'occupait la lutte contre la pauvreté dans les activités de la Banque, l'aide aux pays à faible revenu, mais surtout les PMA, était maintenant pour elle une tâche prioritaire. A ce propos, depuis l'exercice 1981, l'IDA avait engagé 21,2 milliards de dollars en faveur des PMA.

37. Le représentant a brièvement rappelé un certain nombre d'initiatives présentant un intérêt particulier pour les PMA, notamment l'Initiative pour le renforcement des capacités en Afrique, le Programme spécial de services agricoles et les Dimensions sociales de l'ajustement. La dixième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), sur laquelle les négociations avaient abouti en décembre 1992, devrait porter les ressources de cette institution à environ 16 milliards de DTS, ou 22 milliards de dollars, pour les exercices 1994-1996.

page 14

Les donateurs avaient souligné que l'IDA devrait s'attacher en priorité à financer la lutte contre la pauvreté, intégrer un volet écologique dans les programmes de développement qui bénéficiaient de son appui, privilégier ce thème dans ses stratégies d'aide aux différents pays, et donner davantage aux emprunteurs le sentiment d'être maîtres de leurs projets, tout en associant plus étroitement les bénéficiaires à la conception et à l'exécution des projets.

38. La représentante des Etats-Unis d'Amérique a dit que le rapport intitulé Les pays les moins avancés, Rapport 1992 témoignait d'un effort considérable pour cerner et préciser certains des problèmes auxquels se heurtaient les pays les moins avancés, notamment dans les domaines suivants : taux d'accroissement de la population, productivité, éducation, diversification, politiques économiques générales, endettement et dégradation du secteur agricole. Elle a félicité le secrétariat d'avoir accordé la première place au problème de la population, qui était en fait l'une des principales raisons de la lenteur du développement dans les PMA. Elle a cité des chiffres indiquant une croissance rapide de la population du globe et noté que, d'ici à l'année 2025, environ 95 % de la croissance mondiale de la population se produiraient dans le monde en développement, et ce pour une large part dans les pays les moins avancés. Elle a fait observer qu'une lecture attentive des tableaux de l'annexe du rapport révélait que, pour la période 1985-1990, plus de la moitié des PMA avaient connu des taux de croissance moyens du PIB d'au moins 2,5 % par an, ce qui représentait une amélioration par rapport à la période 1980-1985 et, indépendamment de tout critère de comparaison, un rythme de croissance respectable. Le problème était, naturellement, que les taux de croissance du revenu par habitant dévoilaient une toute autre histoire, celle de pays qui s'efforçaient de suivre le rythme de la croissance démographique, malheureusement souvent sans succès. L'expansion démographique était accompagnée par un fort dépeuplement des zones agricoles, qui entraînait une urbanisation croissante et l'apparition de mégalo-pôles, appelées à devenir des zones de pauvreté et de dislocation sociale. Il était préoccupant de constater qu'aussi récemment qu'en 1990, 24 des 47 pays les moins avancés n'avaient pas adopté de mesures directes pour faire baisser les taux de croissance de la population, quatre avaient cherché à relever ces taux et deux avaient maintenu les taux existants. Outre l'explosion démographique, il existait d'autres

problèmes majeurs, dont la réduction des pâturages et des disponibilités alimentaires, la charge de l'endettement, le délabrement des infrastructures, la compression des dépenses de santé et d'éducation, la résistance résiduelle de certaines cultures traditionnelles qui n'offraient pas l'égalité des chances à tous les citoyens, en particulier aux femmes, et l'emprise puissante des bureaucraties et des loyalismes ethniques. Trop souvent, dans les PMA, l'agriculture avait été délaissée tandis que les bureaucraties prospéraient. Les économies de ces pays payaient très cher la disparition des excédents agricoles, surtout en Afrique, et le désintérêt à l'égard des industries manufacturières tournées vers l'exportation.

39. La représentante a donné un aperçu général des initiatives prises récemment par les Etats-Unis pour réduire la dette au titre de l'APD et pour rééchelonner le service de la dette dans le cadre du Club de Paris : depuis l'exercice 1990, le Gouvernement des Etats-Unis avait réduit de 12,1 milliards de dollars la dette publique bilatérale des pays qui avaient engagé des réformes économiques. Dans le cas des PMA, 22 avaient bénéficié de remises de dette (prêts à des conditions de faveur et prêts visés par la Loi No 480), pour un montant total de plus de 2,6 milliards de dollars. Dans le cadre du programme Enterprise for the Americas Initiative, sept pays avaient obtenu une réduction de leur dette à des conditions de faveur, à hauteur de 875 millions de dollars. Le Gouvernement des Etats-Unis avait également annulé environ 920 millions de dollars de la dette d'APD due par les PMA. Pour pouvoir être admis à bénéficier d'une réduction de sa dette bilatérale envers les Etats-Unis ou d'un rééchelonnement de sa dette dans le cadre du Club de Paris, le pays considéré devait entreprendre un programme rationnel de réformes économiques. En outre, le Gouvernement des Etats-Unis avait pour habitude d'étudier cas par cas les mesures d'allégement de la dette. Enfin, pour les pays les plus pauvres, le Club de Paris prévoyait actuellement les conditions améliorées de Toronto et, pour les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure, les conditions de Houston, qui offraient des possibilités de rééchelonnement généreuses.

40. Le représentant de l'Ethiopie a dit que sa délégation était profondément préoccupée de voir que, dans la plupart des pays les moins avancés, les résultats sur le plan économique étaient inférieurs aux prévisions qui avaient été faites pour les années 90, en dépit des gros efforts qu'avaient déployés

page 16

ces pays pour mener à bien des réformes politiques et économiques. Il a appelé les partenaires de développement des PMA à accroître sensiblement leurs efforts pour atteindre les objectifs d'APD du Programme d'action, tout en prenant les arrangements nécessaires pour tenir compte des besoins des pays nouvellement inscrits sur la liste des PMA.

41. Les partenaires de développement devraient prendre d'urgence des mesures pour réduire l'encours et la charge du service de la dette des PMA, y compris la dette due à des institutions financières multilatérales, conformément aux dispositions du Programme d'action et aux récentes initiatives prises pour alléger l'endettement extérieur des PMA. Ceux-ci devraient se voir offrir une entière liberté d'accès aux marchés et des possibilités de renforcer leur secteur de services, et il faudrait appuyer leurs efforts sur la voie de la diversification et du progrès technologique.

42. Après avoir appelé l'attention sur un certain nombre de traits marquants de la situation politique et économique actuelle en Ethiopie, le représentant a indiqué que, depuis la mise en place d'un gouvernement de transition largement représentatif, en 1991, l'Ethiopie avait engagé un processus de démocratisation. Durant cette période transitoire, le gouvernement avait adopté une charte qui proclamait le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et offrait ainsi aux différentes tendances politiques davantage de possibilités de s'exprimer librement. Le Ministère du plan et du développement économique avait récemment élaboré un programme détaillé de réformes économiques. Le nouveau programme prévoyait plusieurs initiatives pour doper l'économie, l'une des principales étant le recours aux mécanismes du marché pour la détermination des prix, afin d'encourager la concurrence.

43. Le représentant de la Norvège parlant au nom des pays nordiques, a noté que le rapport intitulé les Pays les moins avancés, rapport 1992, couvrait relativement bien les sujets retenus, mais qu'il aurait dû être distribué beaucoup plus tôt pour permettre aux délégations de mieux se préparer.

Cinq grandes conclusions s'en dégagent. Premièrement, de nombreux PMA se trouvaient pris dans un engrenage de marginalisation économique prolongée, de fléchissement du revenu par habitant et de croissance démographique rapide. Deuxièmement, la stabilité interne, des politiques économiques rationnelles et une bonne gestion avaient contribué à de meilleurs résultats dans un petit nombre de PMA. Cela corroborait l'observation faite par le secrétariat de



la CNUCED, à savoir que les PMA disposaient d'une capacité durable de croissance et de développement. Troisièmement, si les problèmes de gestion n'étaient pas surmontés, les pays en proie à un malaise économique et à l'agitation sociale et politique ne seraient pas en mesure de renouer avec une croissance durable. Ils avaient certes besoin d'un appui international, mais la plupart des changements devaient venir de l'intérieur. Quatrièmement, il y avait encore beaucoup à faire pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures et, cinquièmement, les besoins de ressources extérieures n'étaient pas seulement massifs, mais grandissants.

44. Si la libéralisation des échanges et la baisse des prix des produits de base risquaient d'avoir des effets sur les taxes applicables aux opérations du commerce extérieur, les impôts sur le revenu, la propriété foncière et le patrimoine, les impôts sur les ventes et les droits de consommation, l'épargne des ménages et des investisseurs étrangers, et le rapatriement des capitaux fugitifs étaient autant d'éléments importants pour la mobilisation des ressources intérieures, et les PMA devaient s'attacher davantage à générer des revenus du côté de l'offre. Néanmoins, les déficits de financement non couverts par la mobilisation de ressources intérieures, à court et à moyen terme, dans de nombreux PMA, devaient être résorbés grâce à un appui extérieur. Les pays nordiques étaient préoccupés par la stagnation de l'APD en faveur des PMA et par le fait que ces derniers n'avaient pas bénéficié autant que d'autres pays en développement des récentes augmentations de l'APD, tendance qui devait s'inverser. Malgré leurs difficultés budgétaires, les donateurs devraient accroître leur APD en faveur des PMA, conformément au Programme d'action et à l'Engagement de Carthagène. Une aide accrue était d'autant plus nécessaire que six nouveaux pays venaient d'être inscrits sur la liste des PMA; les pays nordiques étaient en principe favorables à un relèvement des objectifs de l'aide, et l'examen à mi-parcours de 1995 serait une excellente occasion de le faire. Il fallait absolument que les pays donateurs réduisent l'écart entre l'APD effectivement fournie et les objectifs existants et qu'ils prennent des mesures correctives pour améliorer la qualité de l'aide, notamment dans le cas des activités de coopération technique, de façon qu'elle se traduise par une amélioration des compétences et la création dans chaque pays d'une capacité institutionnelle autonome. Les PMA cherchaient de plus en plus à recourir aux possibilités offertes dans le cadre des groupes

page 18

consultatifs et des tables rondes et il n'y avait aucune raison valable d'apporter des modifications notables au mode de fonctionnement de base du processus d'examen par pays. Il était important que le pays bénéficiaire respecte la conditionnalité de l'aide et qu'il se sente maître de ses programmes de réformes.

45. Le surendettement était un lourd handicap pour les PMA qui entreprenaient des réformes économiques, et la plupart du temps les mesures actuelles d'allègement de la dette étaient loin de correspondre aux besoins effectifs. Les pays nordiques renouvelaient donc leur proposition, tendant à annuler 80 % de l'encours de la dette des pays qui avaient mis en place des politiques économiques et de développement justifiant un allègement de la dette d'une telle ampleur. Il était regrettable que la position bien connue des pays nordiques n'ait pas été prise en compte dans les scénarios d'allègement de la dette présentés dans le rapport, fort instructifs par ailleurs.

46. La CNUCED était un pôle d'excellence pour l'examen des questions relatives aux PMA, et les représentants, les experts venant des capitales et le secrétariat devaient faire en sorte, que ces questions qui étaient par nature intersectorielles, trouvent leur place dans toutes les activités pertinentes de la CNUCED. En outre, indépendamment des rapports que le secrétariat de la CNUCED devait présenter à l'Assemblée générale, il faudrait qu'il veille à ce que les utiles travaux menés par la Division des PMA arrivent jusqu'à New York et soient également portés à la connaissance des autres organismes compétents du système des Nations Unies, pour contribuer aux activités opérationnelles.

47. Le représentant du Canada a estimé que l'analyse d'ensemble de la situation économique mondiale faite par le Secrétaire général dans le Rapport de 1992 sur les pays les moins avancés était juste. Il s'est dit particulièrement satisfait de la distinction qui y était faite eu égard au niveau de développement des différents pays et régions au sein du monde en développement.

48. La stagnation économique des PMA avait coïncidé avec la persistance, dans les pays industrialisés, d'une profonde récession qui avait sans nul doute contribué à la diminution des courants financiers vers les PMA. Les transferts nets étaient cependant restés positifs au cours des dernières années en Asie du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne.

49. Il a souligné qu'il était impossible de parler de l'avenir des PMA, ni même de celui des autres nations commerçantes, sans évoquer l'importance cruciale d'une conclusion rapide des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay. La réussite de ces négociations confirmerait le bien-fondé des politiques économiques adoptées par de nombreux PMA, notamment parce qu'elle contribuerait à la croissance de leurs exportations tout en leur assurant une certaine sécurité.

50. S'agissant de la dette extérieure des PMA, le Canada soutenait sans réserve l'application au cas par cas des conditions de la Trinité à certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. La démarche consistant à réduire l'encours de la dette restait la manière la plus efficace de s'attaquer au problème du surendettement des pays les plus pauvres. Il fallait cependant se rendre compte qu'en l'état actuel des choses, il serait extrêmement difficile de parvenir à un consensus international sur l'annulation de la dette.

51. Faisant brièvement le point sur le programme d'aide internationale du Canada, il a souligné que son pays soutenait actuellement des programmes de développement dans tous les pays, sauf un, figurant sur la liste des pays les moins avancés établie par l'ONU en 1990. Le Canada participait aussi à des programmes de faible ampleur dans quatre des pays ajoutés récemment à cette liste.

52. Enfin, le Canada considérait que l'adhésion des pays en développement aux principes de la bonne gestion, de la démocratie et des droits de l'homme faisait partie intégrante d'un "bon développement", et créait les conditions les plus propices qui soient à l'utilisation efficace des modestes ressources fournies à titre d'aide.

53. Le représentant de la République-Unie de Tanzanie, examinant le bilan socio-économique des PMA, ainsi que l'évolution des flux de ressources extérieures et de la situation de la dette depuis l'adoption du Programme d'action, a dit que, comme les PMA s'engageaient avec vigueur et détermination sur la voie des réformes et de l'ajustement politiques et économiques, il serait bon que la communauté internationale leur apporte en temps utile et de façon tangible un soutien complémentaire et supplémentaire. Le Comité de session spécial devrait en particulier examiner la question des débouchés commerciaux des PMA en tenant compte du fait qu'ils n'avaient guère la

page 20

capacité d'accroître leurs échanges et qu'ils ne pouvaient pas diversifier leur économie.

54. Il a noté que malgré des résultats économiques encourageants, son pays était loin d'atteindre l'objectif d'une croissance et d'un développement durables. Le produit intérieur brut (PIB) avait progressé en moyenne de 3,5 % entre 1989 et 1992, et le taux d'inflation avait été ramené de 28 % en juillet 1989 à 22 % environ ou moins à la fin de 1992, ce qui était encore élevé par rapport au taux de 10 % fixé comme objectif. La situation de la balance des paiements était restée difficile en raison de la détérioration des termes de l'échange. Les prix des principaux produits d'exportation, comme le café, le coton et d'autres produits agricoles, avaient chuté de 50 %, alors que le volume des exportations avait augmenté de 8 à 10 %.

55. La République-Unie de Tanzanie avait obtenu du Club de Paris l'annulation d'une partie de sa dette extérieure, mais la majeure partie avait été rééchelonnée et le pays devait maintenant faire face aux échéances plus lourdes de la dette rééchelonnée précédemment. Pour qu'il conserve des réserves de change suffisantes au-delà de 1993/94, le déficit de financement devra subsister, ce qui nécessitera une aide exceptionnelle au titre de la balance des paiements.

56. Son gouvernement attachait une grande valeur à la contribution apportée par les donateurs bilatéraux et multilatéraux à l'exécution de programmes de redressement, mais les délais, l'efficacité et le volume de l'aide extérieure laissaient encore beaucoup à désirer.

57. Le représentant du Japon a dit qu'en 1991, le montant de l'APD bilatérale accordée par le Japon aux pays les moins avancés s'était élevé au total à près d'un milliard de dollars, ce qui signifiait qu'il avait plus que triplé par rapport à 1981, année de l'adoption du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des PMA. Le Japon avait eu à coeur d'accroître l'aide sous forme de dons qu'il accordait à ces pays, laquelle représentait en 1991, 80,6 % de l'APD bilatérale consentie aux PMA, au lieu de 54 % en 1981. L'objectif du quatrième plan à moyen terme, adopté par le Gouvernement japonais en juin 1988, était de porter à plus de 50 milliards de dollars le montant total de l'APD entre 1988 et 1992, ce qui équivalait à plus du double du montant total de l'APD versée entre 1983 et 1987. Ce quatrième plan à moyen terme stipulait clairement que la part des dons dans l'APD

destinée aux PMA augmenterait encore. Au titre de cette aide, le Japon avait accordé à bon nombre des pays les moins avancés des dons d'un montant égal au principal et aux intérêts des prêts consentis à ces pays. Lors du Sommet de Toronto, le Japon avait annoncé qu'à compter de l'exercice 89, les mesures d'allégement de la dette qu'il avait prises en faveur des PMA, et qui s'appliquaient jusque-là aux accords de prêt au titre de l'APD conclus avant l'exercice 77, seraient étendues aux accords conclus entre les exercices 78 et 87. Ces mesures avaient porté sur un montant supplémentaire de 5,5 milliards de dollars.

58. Les dons consentis à d'autres titres que le financement de projets étaient une autre forme d'aide à l'appui de programmes d'ajustement structurel. Au cours des exercices 87, 88 et 89, le Japon avait versé à ce titre un montant total d'environ 500 millions de dollars, au profit de 26 pays africains. Il était en train d'exécuter la deuxième phase de ce programme d'aide, qui prévoyait l'octroi d'environ 600 millions de dollars sur trois ans à compter de l'exercice 1990. Son pays poursuivait ses efforts pour accroître l'aide aux PMA au cours des années 90, conformément à l'engagement qu'il avait pris à la Conférence de Paris, en 1990.

59. Le représentant du Népal a déclaré que l'APD fournie aux PMA, qui représentait 0,09 % du PNB global des pays de l'OCDE en 1989 et 1990, était tombée à 0,08 % en 1991. Il demandait donc aux partenaires de développement de leur apporter un soutien sans réserve en prenant les mesures qui s'imposaient pour atteindre les objectifs du Programme d'action en matière d'APD.

Les paiements au titre du service de la dette des PMA représentaient près de 22 % de leurs recettes d'exportation et le fort endettement de ces pays risquait d'entraver leurs efforts de développement. Les pays les moins avancés sans littoral restaient confrontés à de sérieuses difficultés, aggravées par le coût élevé du transport en transit, ainsi que par leur éloignement des marchés mondiaux qui contribuait à leur isolement; il demandait à tous les intéressés d'appliquer la résolution 46/212 adoptée par l'Assemblée générale le 20 décembre 1991. Il remerciait le secrétariat de la CNUCED d'organiser, en mai 1993, une réunion consacrée à l'examen des problèmes des pays sans littoral.

page 22

60. Son pays, qui s'efforçait depuis peu de créer un environnement économique plus libéral et plus compétitif, avait connu une période de stabilité politique depuis l'élection d'un gouvernement démocratique en mai 1991. Cette stabilité politique, conjuguée à l'amélioration de l'environnement extérieur, sous l'effet des réformes économiques entreprises dans la région, avait favorisé la reprise des réformes au Népal. Le gouvernement avait pris des initiatives courageuses pour relancer la croissance; il avait notamment pris des mesures axées sur le marché pour encourager la participation accrue du secteur privé et améliorer l'efficacité du secteur public. Parmi ces mesures figuraient : i) l'instauration de la convertibilité totale de la roupie en février 1993; ii) l'adoption d'une nouvelle politique commerciale et industrielle et d'une nouvelle politique en matière d'investissements étrangers; et iii) l'amélioration de la gestion du secteur public, notamment par la compression des effectifs de la fonction publique, la maîtrise de la croissance de la masse salariale, la sélection des dépenses de développement selon leur rang de priorité et la privatisation de certaines entreprises publiques. Il a noté qu'en 1992 les résultats économiques du Népal avaient été contrastés. Malgré les performances satisfaisantes du secteur non agricole, qui avait enregistré une croissance de 7 %, la croissance du PIB n'avait été que de 3 % environ en 1991-1992, contre 5,5 % en 1990-1991. Le gouvernement avait récemment mis en train un programme économique pour la période 1992/93-1994/95. Les objectifs de ce programme étaient les suivants : i) contenir l'inflation; ii) réduire les emprunts du secteur public; et iii) atténuer les déséquilibres extérieurs. La croissance de la production devait atteindre environ 4,5 % par an en moyenne, au lieu de 3,7 % au cours des trois années précédentes.

61. Le représentant du Libéria a dit qu'il fallait prendre des mesures énergiques pour mobiliser du personnel qualifié, prêt à participer pleinement à des projets de développement visant à améliorer le sort des couches les plus déshéritées de la population urbaine et rurale dans les PMA. Le fléau de la guerre, de la famine et des déplacements massifs de population, toujours présent dans un certain nombre de ces pays dont beaucoup avaient été pris en charge par les organismes de secours et la communauté internationale, avait bouleversé l'opinion dans le monde entier. Mais alors que les organismes d'aide et les gens de bonne volonté se débattaient contre ces calamités,

de nombreux faits témoignaient toujours de l'existence de ce qui ne pouvait être considéré que comme une alliance entre les chefs de guerre locaux et un groupe bien organisé de prétendus entrepreneurs, opérant sur le territoire de certains partenaires de développement. Hélas, ces faits rendaient dérisoires les programmes d'aide dont bénéficiaient les PMA concernés. La communauté internationale, soucieuse du sort de ces pays, ne pouvait rester indifférente devant tant de problèmes inquiétants. Il espérait que lorsque la guerre civile serait finie dans son pays, la démocratie serait rétablie avec le concours de la communauté internationale.

62. Le représentant du Mozambique a déclaré que les efforts des PMA, pour être couronnés de succès, devaient être solidement étayés par les partenaires de développement, grâce à l'octroi d'une APD, à un allègement de la dette, à l'offre de conditions d'échange favorables et à une assistance pour faire face aux conséquences de soudaines crises économiques extérieures ainsi que de catastrophes et calamités naturelles. En janvier 1987, le Mozambique avait mis en oeuvre un vaste programme de redressement économique et social. Vu la complexité des distorsions et des déséquilibres économiques dont souffrait le pays, ce programme s'étalerait nécessairement sur une longue période.

63. A propos de la situation économique du pays, le représentant a signalé que le taux de croissance annuelle du PIB était tombé de 5,4 % en moyenne pendant la période 1987-1989 à 0,8 % seulement en 1990-1992. Ce recul était principalement imputable au manque de sécurité au Mozambique, qui avait de lourdes conséquences pour la production agricole, ainsi qu'à la sécheresse et à une diminution de l'aide extérieure non alimentaire en 1991 et 1992.

L'application de l'Accord général de paix conclu en octobre 1992 entre le Président de la République et Renamo soulevait d'énormes difficultés et exigeait des ressources bien supérieures aux moyens dont disposait le gouvernement.

64. La question des PMA devrait continuer à recevoir une attention prioritaire dans toutes les organisations internationales, et une action plus énergique était nécessaire pour réduire sensiblement l'encours et le service de la dette de ces pays, les mécanismes en vigueur s'étant révélés insuffisants à cet égard.

65. Le représentant du Cambodge a déclaré que, pour des raisons politiques et historiques, son pays avait pris 20 ans de retard, alors que certains de ses voisins comptaient parmi les nations les plus dynamiques du monde.

page 24

Le Cambodge avait entrepris de relever son économie chancelante et pourrait bientôt s'engager sur la voie de la reconstruction et du développement.

66. Les partenaires de développement des PMA devraient leur fournir un appui important sans conditions au début. L'APD octroyée par les pays nordiques en constituait le meilleur exemple. Les PMA devraient réorienter activement leurs politiques macro-économique et sectorielle pour favoriser la croissance et le développement et pour les asseoir sur des bases solides. Depuis 1992, les autorités cambodgiennes mettaient en oeuvre une série de mesures visant à stabiliser l'économie et à créer de bonnes conditions pour les élections générales de mai 1993.

67. Le Cambodge était confronté à des problèmes nouveaux. Il devait réinstaller quelque 700 000 réfugiés, personnes déplacées et soldats démobilisés, et remédier aux séquelles de 20 années de guerre. Bien qu'il fût déjà bien engagé sur la voie de la démocratisation et de la libéralisation économique, ayant franchi le "point de non-retour" deux ou trois ans plus tôt, l'APD et l'assistance multilatérale n'atteignaient encore pas le niveau requis, en raison de facteurs internes et externes défavorables. En juin 1992, une conférence sur le relèvement et la reconstruction du Cambodge avait eu lieu à Tokyo. Les participants avaient promis quelque 800 millions de dollars, qui devaient être versés avant la fin de 1993. Toutefois, les objections soulevées par certaines factions cambodgiennes avaient compromis le décaissement de ces fonds. Les donateurs, de leur côté, avaient invoqué plusieurs raisons, à la fois objectives et subjectives, pour freiner les versements. Il était, certes, nécessaire de subordonner l'assistance extérieure à des conditions pour favoriser un développement soutenu, mais il fallait procéder cas par cas et pas à pas, en s'employant tout particulièrement à instaurer un meilleur climat de compréhension entre les PMA et leurs partenaires de développement - lesquels devaient s'efforcer davantage de faciliter le développement des PMA sans toutefois en fausser le cours. L'Allemagne avait annulé la dette du Cambodge, et le représentant invitait instamment tous les autres partenaires de développement à faire de même.

-----